

Le mercredi 11 Août deux mille-vingt et un à dix-huit heures trente, les Conseillers Municipaux se sont réunis, salle de la mairie, suite à convocation en date du 05 Août 2021, sous la Présidence de Monsieur Marc BOUTROY.

Etaient présents : Mesdames, Marie-Paule CAMPION, Florence DUFOSSÉ, Messieurs Louis KALTENBACH, Pascal DUQUESNE, Jérémy TERRAL, Didier HAMY.

Etaient absents : Mmes Catherine VEROVE, Gertrude LEJOSNE (qui donne pouvoir à madame CAMPION), Messieurs Louis BOUTROY, Adrien BOLLART

Monsieur Jérémy TERRAL a été élu secrétaire de séance.

Le compte rendu de la réunion précédente a été donné à chaque membre du Conseil Municipal.

L'Assemblée l'a adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire passe à **l'ordre du jour** :

Rémunération de l'agent du Point information touristique

La trésorerie de CALAIS nous demande de rectifier un trop perçu sur le salaire de juillet concernant notre agent au point information.

Une régularisation a donc été faite sur la paie du mois d'Août.

Abri vélos et Poubelles "ECOLE"

Pour la construction d'un chalet pour ranger les vélos de l'école, 3 devis ont été établis auprès de 3 entreprises :

SAS GOUDALLE Charpente au N° 50 Rue Principale à PREURES (62650)

Pour un montant de : **3 741.20 € HT**

SARL HENNUYER, Parc d'Activités de la Trésorerie au N° 36 Route de la Trésorerie à WIMILLE (62126)

Pour un montant de : **9 153.66 € HT**

TAVERNE à Fiennes au N° 65 Rue du Courtil aux Geais à Fiennes (62132)

Pour une construction identique au bâtiment existant ;

Pour un montant de : **8 377.00 € HT**

Après discussion l'Assemblée a opté pour faire appel à l'entreprise TAVERNE pour une construction traditionnelle en parpaing.

Ce genre de construction, nécessitera moins d'entretien dans le temps.

Questions diverses

Néant.